

Ministère de la Communauté française

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

1010 Bruxelles , le 07 Sep 1999  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques Lefere  
Administrateur délégué  
CPEONS

Rue des Minimes, 87-89  
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2703

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

-----  
Unité de formation : SCIENCES ADMINISTRATIVES : NOUVELLE COMPTABILITE COMMUNALE-  
APPROFONDISSEMENT (CONVENTION)  
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE  
PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT  
Code Référence : 718546U32X1  
Domaine : 702 Economie-SU:gestion, comptabilité, fiscalité, finances...

Monsieur l'Administrateur Délégué,

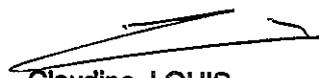
J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général,

La Directrice générale adjointe,

G. Schmit

  
Claudine LOUIS

-----  
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
Mme Steels (02/210.58.42) ou Mr Dejardin (02/210.58.42)

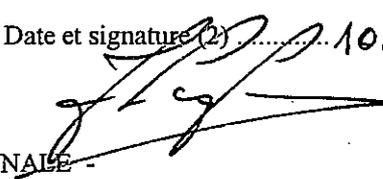
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1****DOCUMENTS 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

 (1) Communauté française (1) Provinciale communale (1) Libre confessionnel (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) M. J. LEFERE administrateur-délégué

Date et signature (2) ..... 10.05.99



2. Intitulé de l'unité de formation: (2)

.SCIENCES ADMINISTRATIVES : NOUVELLE COMPTABILITE COMMUNALE -  
APPROFONDISSEMENT (CONVENTION)

CODE DE L'U.F. (3) 71854603EX1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 702
--------------------------------	--------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n°1 de ..1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n°2 de ..1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

 (1) Enseignement secondaire de :  
du degré : (1) transition  
 (1) inférieur (1) qualification  
 (1) supérieur (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input checked="" type="radio"/>	Economique	<input checked="" type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord

12.05.99

Signature du président  
du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :

Non

7. Constitution des groupes ou regroupement :

Repris en annexe n° 3 de ..1.. page(s) (2)

8. Programme du (des) cours :

Repris en annexe n° 4 de ..1.. page(s) (2)

9. Capacités terminales :

Repris en annexe n° 5 de ..1.. page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe n° 6 de ..1.. page(s) (2)

Code de l'unité de formation : (3) 71854603EX1	Code du domaine de formation : (4) 702
--	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours :</u> (2)	<u>Classement du (des) cours</u> (2) (4)	<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Nouvelle comptabilité communale	CT	B	24
2. <u>Part d'autonomie</u>	XXXXXXXXXXXXXXXX		
Total des périodes			24

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*accord*  
*14. VIII. 99*

*[Signature]*  
*[Signature]*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

*[Signature]* 23.08.99  
A. COLLINET  
Inspecteur coordonnateur

Date : .....

Signature :

A. COLLINET  
ADM. PEDAG.

SCIENCES ADMINISTRATIVES : NOUVELLE COMPTABILITE COMMUNALE - APPROFONDISSEMENT  
(CONVENTION) 23/06/99

## **Finalités de l'unité de formation**

### ***Finalités générales***

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;  
répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### ***Finalités Particulières***

L'unité de formation a pour but de donner au personnel des administrations locales et provinciales les connaissances et capacités en matière de nouvelle comptabilité communale telles que le prévoit le programme proposé par le Conseil Régional de la Formation et faisant partie des conditions prévues pour obtenir une échelle supérieure de traitements conformément à la circulaire ministérielle du 27 mai 1994 relative aux principes généraux de la fonction publique locale et provinciale.

.SCIENCES ADMINISTRATIVES : NOUVELLE COMPTABILITE COMMUNALE - APPROFONDISSEMENT  
(CONVENTION) 23/06/99

## **Capacités préalables requises**

### **Capacités**

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes :

Répondre à cinq questions prises au hasard parmi les six énoncés suivants :

- 1. LA PHILOSOPHIE DE LA NOUVELLE COMPTABILITÉ COMMUNALE**
- 2. LE FONCTIONNEMENT DE LA COMPTABILITE BUDGETAIRE**
- 3. LE FONCTIONNEMENT DE LA COMPTABILITE GENERALE**
- 4. FONCTIONNEMENT DE LA COMPTABILITE COMMUNALE**
- 5. LES OPERATIONS DE CLOTURE**
- 6. LES COMPTES ANNUELS**

en intégrant les éléments de la **nouvelle comptabilité communale** et en justifiant les réponses par une argumentation appropriée.

### **Titre(s) pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l'unité de formation:

Sciences administratives: Nouvelle comptabilité communale - Initiation (Convention)

.SCIENCES ADMINISTRATIVES : NOUVELLE COMPTABILITE COMMUNALE - APPROFONDISSEMENT  
(CONVENTION) 23/06/99

## **Recommandations pour le dédoublement ou le regroupement**

Aucune recommandation particulière.

SCIENCES ADMINISTRATIVES : NOUVELLE COMPTABILITE COMMUNALE - APPROFONDISSEMENT  
(CONVENTION) 23/06/99

## **Programme de l'unité de formation (en tous points conforme au programme du Conseil Régional de la Formation)**

L'étudiant sera capable de comprendre et d'intégrer les éléments de la nouvelle comptabilité communale suivants:

### **1. LE BUDGET**

définition, structure du budget, élaboration tableaux récapitulatifs principes budgétaires  
modifications budgétaires dépenses urgentes et imprévues

### **2. LE FONCTIONNEMENT DE LA COMPTABILITE DES COMMUNES ET DES CPAS**

Le plan comptable budgétaire : code fonctionnel, code économique, article budgétaire

Les balances budgétaires

Le plan comptable général

Les comptes particuliers : la codification, le fonctionnement et leur utilité

La balance des comptes généraux et la balance des comptes particuliers

La constatation des droits et non-valeurs du service ordinaire

La constatation des droits et non-valeurs du service extraordinaire

Les engagements de dépenses

Les factures entrantes

Les imputations du service ordinaire

Les imputations du service extraordinaire

### **3. LES OPERATIONS DE CLOTURE**

Rappel des opérations de fin d'exercice dans la comptabilité budgétaire et dans la comptabilité générale

### **4. L'ANALYSE DETAILLEE DES COMPTES**

Analyse des comptes de la classe 4

Analyse des comptes de la classe 2

Analyse des comptes de la classe 1

Analyse des comptes de la classe 5

Analyse des comptes de la classe 6 (dépenses de personnel et charges sociales)

### **5. LES COMPTES ANNUELS**

La concordance entre le résultat comptable du service ordinaire et le résultat d'exploitation

Les relations entre le bilan et le compte de résultats

Les relations entre le bilan et l'annexe

Les relations entre le compte de résultats et l'annexe

### **6. L'ANALYSE COMPTABLE ET L'ANALYSE FINANCIERE**

L'analyse horizontale

L'analyse verticale

L'analyse financière : ratios de structure, ratios de solvabilité, fonds de roulement.

.SCIENCES ADMINISTRATIVES : NOUVELLE COMPTABILITE COMMUNALE - APPROFONDISSEMENT  
(CONVENTION) 23/06/99

## **Fixation des capacités terminales**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable de répondre à cinq questions prises au hasard parmi les six énoncés suivants :

**1. LE BUDGET**

**2. LE FONCTIONNEMENT DE LA COMPTABILITE DES COMMUNES ET DES CPAS**

**3. LES OPERATIONS DE CLOTURE**

**4. L'ANALYSE DETAILLEE DES COMPTES**

**5. LES COMPTES ANNUELS**

**6. L'ANALYSE COMPTABLE ET L'ANALYSE FINANCIERE**

en intégrant les éléments **de la nouvelle comptabilité communale** et en justifiant les réponses par une argumentation appropriée.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- choix judicieux des éléments **de la nouvelle comptabilité communale** sur lesquels il fonde son raisonnement,
- niveau de clarté et de précision dans la formulation de la réponse,
- validité de l'argumentation.

.SCIENCES ADMINISTRATIVES : NOUVELLE COMPTABILITE COMMUNALE - APPROFONDISSEMENT  
(CONVENTION) 23/06/99

## **Profil du (des) chargés de cours**

⇒ Un expert ayant reçu l'agrément du Comité de suivi tel qu'institué à l'article 11 de la Convention.



Saive, le 6 juin 1999

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT NON  
OBLIGATOIRE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Monsieur Alfred Collinet  
Administrateur pédagogique

Service général de l'Enseignement de promotion sociale, de  
l'Enseignement artistique à horaire réduit et de  
l'Enseignement à distance

Inspection de l'enseignement de promotion sociale

Mes références : JL/RS/365/06.06.99  
Concerne : dossiers pédagogiques CPEONS.

Monsieur l'Administrateur pédagogique,

Je souhaiterais que les dossiers pédagogiques suivants fassent l'objet d'une  
révision de la part du réseau CPEONS :

- dossier 2701 : sciences administratives : le contrôle de l'Administration -  
approfondissement (convention).  
La dénomination du cours ne doit pas reprendre le terme « approfondissement »  
A l'annexe 2, les capacités préalables requises devraient être les capacités  
terminales de l'UF « initiation ».  
A l'annexe 5, revoir l'expression de la phrase « en intégrant les éléments de ... ».
- dossier 2702 : sciences administratives : exercices pratiques des lois de base  
(convention).  
Modifier la dénomination du cours en rapport avec le programme.  
A l'annexe 2, les capacités préalables requises ne devraient prendre en compte les  
capacités terminales d'UF de législation. (Pour pouvoir faire des exercices  
pratiques sur des lois de base, il me semble normal que ces lois soient déjà  
connues).  
A l'annexe 5, concevoir et réaliser ne sont-ils pas synonymes?  
Revoir l'expression de la phrase « en intégrant les éléments de principes généraux  
en matière de ... ».
- dossier 2710 : sciences administratives : gestion des ressources humaines et  
management - approfondissement (convention).  
La dénomination du cours ne doit pas reprendre le terme « approfondissement »  
A l'annexe 2, les capacités préalables requises devraient être les capacités  
terminales de l'UF « initiation ».  
A l'annexe 5, revoir l'expression de la phrase « en intégrant les éléments de ... »  
comme par exemple « en intégrant ... et de justifier par une argumentation... ».
- dossier 2703 : sciences administratives : NCC et éléments d'analyse financière -  
approfondissement (convention).  
Prière de modifier l'intitulé de l'UF et du cours (nouvelle comptabilité  
communale)  
La dénomination du cours ne doit pas reprendre le terme « approfondissement »  
A l'annexe 2, les capacités préalables requises devraient être les capacités

terminales de l'UF « initiation ».

A l'annexe 5, revoir l'expression de la phrase « en intégrant les éléments de ... ».

- dossier 2708 : sciences administratives : NCC et éléments d'analyse financière - formation de base (convention).

Prière de modifier l'intitulé de l'UF et du cours (nouvelle comptabilité communale) ainsi que dans les diverses annexes.

La dénomination du cours ne doit pas reprendre le terme « base »

A l'annexe 5, revoir l'expression de la phrase « en intégrant les éléments de ... ».

- dossier 2696 : sciences administratives : recherche et gestion d'aides et de subsides (convention).

L'annexe 1 fait référence au cours de gestion des ressources humaines.

A l'annexe 5, revoir l'expression de la phrase « en intégrant les éléments de ... ».

- dossier 2299 : sciences administratives : marketing public (convention).

A l'annexe 5, revoir l'expression de la phrase « en intégrant les éléments de ... » ainsi que la phrase de la première puce « degré de maîtrise ».

- dossier 2700 : sciences administratives : marches publics approfondissement (convention).

La dénomination du cours ne doit pas reprendre le terme « approfondissement »

A l'annexe 2, les capacités préalables requises devraient être les capacités terminales de l'UF « initiation ».

A l'annexe 5, revoir l'expression de la phrase « en intégrant les éléments de ... ».

Je vous prie de croire, Monsieur l'Administrateur pédagogique, en mes sentiments respectueux et dévoués.

Jo Léonard  
Inspecteur

